



Genève, le 24 novembre 2021

Déclaration de la Tunisie à la 27^{ème} session du Comité du développement et de la propriété intellectuelle de l'OMPI

Point 5- Débat Général

Madame la Présidente,

La Tunisie s'associe à la déclaration faite par l'Afrique du Sud au nom du Groupe africain.

Je voudrais, tout d'abord vous féliciter, ainsi que vos Vice-Présidents, pour votre élection pour présider les travaux de la 27^{ème} session du CDIP et vous souhaiter beaucoup de succès dans la réalisation des objectifs escomptés des travaux de cette session.

Ma délégation tient également à remercier M. le Vice-Directeur Général pour ses propos introductifs et à saluer les efforts louables du Bureau International de l'OMPI dans la préparation de la présente session et des documents utiles mis à notre disposition.

Madame la Présidente,

La Tunisie prend note avec satisfaction du rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des projets qui reflète l'excellent travail accompli par l'OMPI pour la mise en œuvre effective des recommandations du plan d'action pour le développement.

Nous prenons également bonne note du rapport sur la poursuite des webinaires et saluons l'initiative de renforcer l'inclusion des Etats membres dans la définition des objectifs et la détermination des thématiques de ceux-ci.

La Tunisie souhaite, également, souligner l'importance de l'assistance technique en tant que catalyseur de l'innovation au service du développement, qui est au cœur de

la mission de l'OMPI. Les efforts déployés par l'Organisation, dans ce cadre, sont hautement appréciés en ce qu'ils permettent aux pays en développement, malgré la fracture numérique et les inégalités persistantes, d'être plus à même de dégager tout leur potentiel et de faire bénéficier le reste du monde de leurs innovations et créations, et plus largement de leur ingéniosité.

Madame la Présidente,

Nous remercions les délégations ayant proposé des projets au cours de cette session et sommes convaincus qu'ils donneront lieu à de riches débats.

Pour sa part, ma délégation sera ravie de vous présenter au cours de cette session le projet proposé par la Tunisie au sujet de « la réduction des accidents du travail et des maladies professionnelles au moyen de l'innovation et de la propriété intellectuelle ». Nous espérons pouvoir compter sur l'appui de tous les Etats membres pour l'approuver.

Merci pour votre attention